



BIOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOGAZ DU MANS – LE MONNÉ

Fiche descriptive

📍 SITE

Rue du Champ du Verger – ZAC du Monné
72700 ALLONNES

📅 DATES DU PROJET

Démarrage chantier : novembre 2019
1^{er} m³ de biométhane injecté : juillet 2021

👤 PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz du Mans-Le Monné : maître d'ouvrage
ENGIE BIOZ : concepteur – développeur du projet et exploitant

📊 MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

11 000 000 €

€ SUBVENTIONS

ADEME Pays de la Loire : 521 000 €

PARTENAIRE DU PROJET

Soutenu
par



©Pascal Léopold

AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOGAZ DU MANS - LE MONNÉ - 26 GWh



©Pascal, Léopold

UN MÉTHANISEUR DE GRANDE ENVERGURE AU CŒUR DES PAYS DE LA LOIRE

Après 8 années de développement pour ENGIE BiOZ (anciennement VOL-V Biomasse), la Centrale Biogaz du Mans - Le Monné fournira de l'ordre de 2 575 000 Nm³ de biométhane/an directement livrés dans le réseau de gaz naturel - soit : l'équivalent de la consommation annuelle en gaz d'environ 2 300 foyers* (*un foyer moyen de 4 personnes équipé au gaz consomme environ 11 MWh/an) . De plus, elle permettra d'éviter l'émission de plus de 6 000 tonnes de CO₂ chaque année.

Ce biométhane sera produit à partir de sous-produits organiques du territoire - jusqu'à 98 tonnes par jour. Cette unité de méthanisation participe à sa mesure à une meilleure valorisation des déchets organiques produits sur le territoire.

Elle contribue également au recyclage local des éléments fertilisants en valorisant les matières organiques en énergie et en amendements pour les sols et fertilisants pour les cultures.

Ce projet est réalisé en partenariat avec les acteurs économiques du territoire que sont notamment les 27 exploitations agricoles et les industries agro-alimentaires, l'agglomération du Mans et le gestionnaire de réseau de gaz GRDF.

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

26 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de gaz de 2 300 foyers

Capacité

300 Nm³/h injectés en continu dans le réseau de gaz

Surface totale

2,7 hectares de terrain

Volume de digestion

9 000 m³ pour un temps de séjour supérieur à 50 jours

Alimentation en substrats

Capacité d'intégration : jusqu'à 98 tonnes par jour introduites dans le process de digestion

Type de substrats

33 % d'origine agricole (effluents, résidus végétaux)
62 % d'industries agro-alimentaires
5 % autres : collectivités

Valorisation agricole

27 exploitations pour une surface d'épandage totale de plus de 2 000 ha.
Substitution partielle aux engrais minéraux importés et aux effluents bruts
Retour au sol de plus de 20 000 m³ de digestat

Tonnes de CO₂ évitées

6 000 tonnes de CO₂ par an

